

Mali**Question**

En 2008, le Mali a accepté les recommandations en ce qui a trait aux mutilations génitales féminines (MGF). De ces recommandations, deux concernaient l'adoption d'une législation interdisant les MGF. Nous notons que le code de la famille, adopté en 2011, mentionne que les actes d'ordre religieux ou coutumier, dès lors qu'ils ne sont pas néfastes à la santé ne sont pas visés par le code – renvoyant inévitablement aux services de santé l'entière responsabilité de déclarer la pratique de l'excision comme étant un problème de santé ou non. À cet égard, est-ce que la délégation du Mali pourrait nous informer du statut de cette question et nous indiquer quelles sont les mesures prises pour contrer cette pratique?

Recommandations

Le Canada recommande que le Mali:

1. Favorise la promotion de la liberté de religion au sein de ses instances publiques ainsi qu'à travers des programmes de conscientisation publique, particulièrement auprès de la population du nord, et ce, une fois la situation stabilisée.
2. Fournisse au corps policier, à la gendarmerie et aux forces armées, des instructions claires et la formation nécessaire pour que ceux-ci agissent en conformité avec les normes internationales sur les droits de la personne, en particulier en ce qui concerne les exécutions extrajudiciaires, la torture et les mauvais traitements, les arrestations arbitraires, et les actes d'intimidation.
3. Mène des enquêtes rapides, impartiales et efficaces sur les cas d'exécutions extrajudiciaires et traduise en justice les responsables.

Observations:

Nous sommes préoccupés par les rapports faisant état d'arrestations arbitraires par les forces de sécurité maliennes. Nous soulignons l'importance de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer que le système judiciaire soit en mesure de poursuivre les responsables de ces violations, et ce, en conformité avec les lois nationales et internationales. Le Canada est aussi préoccupé par l'arrestation du Premier ministre Diarra par les militaires et la dissolution de son cabinet. Cette situation démontre la fragilité des institutions publiques maliennes et l'urgence d'obtenir l'unité nationale dans les plus brefs délais. Le Canada encourage le Mali à intensifier ses efforts pour résoudre les causes profondes des cycles de violence récurrents qui ont secoué le pays afin d'augmenter sa capacité à assurer le respect des droits de la personne.